

récente du *Nineteenth Century* par Mgr. l'évêque de Limerick, le projet de M. Balfour sera accepté par les évêques irlandais.

On s'attend à une rude bataille au Parlement.

—La race irlandaise pleure en Mgr. Nulty, évêque défunt de Meath, l'un de ses fils les plus illustres, un grand évêque et un grand patriote.

---

ALLEMAGNE.—Le télégraphe nous apprend que le Reichstag allemand a adopté en première et seconde lecture un projet de loi décrétant le rappel en Allemagne des Jésuites expulsés depuis nombre d'années. Ce n'est pas la première fois que le Reichstag adopte de pareils projets de loi. Toute la question est de savoir si le Conseil fédéral, en réalité l'empereur allemand, permettra que les résolutions du Reichstag aient effet.

—La *Vie catholique* expose dans un court article l'état de la législation concernant le repos dominical dans les principaux pays d'Europe.

Voici ce qu'elle dit de l'Allemagne :

L'Allemagne a pris, en 1890, l'initiative d'une conférence internationale ayant pour objet le repos du dimanche.

A la suite de cette conférence, elle édicta, en 1891, une loi dont l'application fut faite au commerce en 1892, et à l'industrie en 1895. On avait voulu donner aux intéressés le temps de se mettre en mesure d'exécuter les nouvelles prescriptions.

Cette loi interdit totalement ou partiellement le travail du dimanche dans la plupart des industries. Elle défend aux patrons d'obliger les ouvriers à travailler ce jour, sauf les cas de nécessité absolue ou technique. Les commis, employés et apprentis ne peuvent, en général, être occupés plus de cinq heures, les dimanches et fêtes, sans préjudice des restrictions plus fortes que peuvent édicter les législations particulières. Le colportage est interdit ces jours-là.

Les magasins doivent être fermés pendant les heures du culte public. Noël, Pâques et Pentecôte sont jours de liberté complète pour les ouvriers et employés. Des exceptions sont faites pour divers commerces, boulangers, bouchers, brasseurs, et pour les travaux considérés comme urgents.

Cette législation est généralement approuvée par tous : socialistes et croyants.

—On vient de fonder à Berlin une nouvelle congrégation religieuse qui s'occupera spécialement des femmes et des jeunes filles employées dans le commerce et l'industrie berlinoise.

Les trois fondatrices de cette nouvelle congrégation appartiennent à la plus haute noblesse.

---